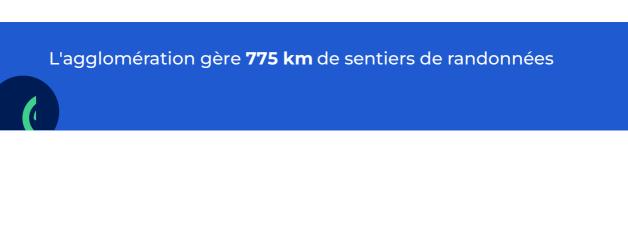
AGGLO-BOULONNAIS.FR

Randonnées et balades

Plus de 43 itinéraires différents de 1.5 à 16 km, vont vous permettre de découvrir les richesses de ce patrimoine et mieux observer la variété des milieux naturels de l'agglomération boulonnaise.

Compétente en "Petite randonnée" depuis 2009, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a pour mission de **structurer l'offre de randonnée** sur le territoire, de **valoriser la pratique d'activités** de pleine nature sur l'agglomération mais aussi de **proposer des sentiers adaptés** à tous les publics (pédestre, VTT et équestre).

L'agglomération boulonnaise confirme son engagement en matière de **préservation**, de **sensibilisation** et de **valorisation** de la biodiversité et des espaces naturels afin de devenir un territoire tourné vers l'environnement.





Un cadre exceptionnel

L'un des grands plaisirs de la randonnée est de marcher ensemble : petits et grands marcheurs, randonneurs entrainés ou promeneurs occasionnels... La variété des parcours proposés permettra de sélectionner les itinéraires les mieux adaptés à vos sorties.

Par la beauté des paysages et des couleurs, la qualité de l'air iodé, vivifiant, ou même encore l'éclat de la lumière, ces balades sont de vraies promenades de santé!

Profitez de multiples parcours, sur des distances et lieux différents.

Suite aux intempéries (tempête Ciaran et inondations) qui ont durement touché nos 22 communes en novembre et décembre 2023, certains sentiers de randonnée restant fortement déconseillés à la pratique.

Les équipes de la CAB et de Rivages Propres, ainsi que ensemble des gestionnaires des espaces naturels, et les communes concernées, mettent tout en œuvre afin de la remettre en état. **Nous comptons sur votre vigilance.**

Les sentiers concernés :

- > En forêt d'Ecault, les sentiers « Les Grands Pins », « Pré Catelan » et « Mont Café » sont actuellement fortement déconseillés.
- > Le sentier Impérial sur Wimille et Wimereux reste dangereux dans la Vallée du Denacres.
- > Les sentiers « Converserie » et « La Chapelle » au départ de Saint Etienne au Mont sont difficilement praticable dans la montée de la Cachaine.
- > Le sentier du Landacre ne permet plus pour l'instant de longer la Liane, un itinéraire bis est proposé via CIRKWI.
- > Le parcours équestre « La Warenne » est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Retrouvez l'ensemble de ces sentiers sur le site

<u>CIRKWI (https://www.cirkwi.com/fr/auteur/176334/communaute-dagglomeration-du-boulonnais)</u>

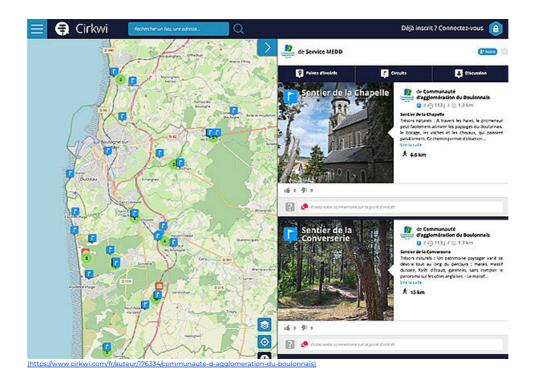
Vous pouvez également télécharger l'application CIRKWI, directement sur votre téléphone portable. L'application est disponible pour

iOS (https://apps.apple.com/fr/app/cirkwi/id651471914?uo=4&mt=8)

et

Androïd (https://play.google.com/store/apps/details?id=com.cirkwi.pit&pli=1)

,





La Communauté d'agglomération du Boulonnais, avec le Conseil Départemental, et les villes de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Martin-Boulogne, ont souhaité aménager les berges de Liane comme un lieu de promenade récréative.

La CAB a proposé son projet de parcours pédagogique des berges de Liane avec pour objectif d'informer sur la faune et la flore liées à ce fleuve côtier, leur habitat, leur alimentation et de sensibiliser sur la richesse et la fragilité des milieux naturels.

Découverte:

Partez à la découverte de la faune et de la flore autour des <u>berges de la Liane</u> https://fr.calameo.com/read/000006752645665298f04)



Venez découvrir ou redécouvrir le site naturel d'Ecault au travers de 9 parcours pédestres et 1 sentier équestre.

Un parcours botanique sur le sentier « Communal d'Ecault » s'offre à vous afin de mieux connaître la flore locale. Des panneaux informatifs ponctuent certains parcours également afin de vous présenter l'histoire locale, la faune, la flore et la formation du paysage.

Attention, les 10 parcours sont balisés aux couleurs de la brochure.

À consulter:

Les parcours randonnées du site d'Ecault (https://www.aggloboulonnais.fr/fileadmin/3-

coreponsable/Nature/Balade_et_randonnee/Site-naturel-Ecault.pdf)

Ce projet a été cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales.





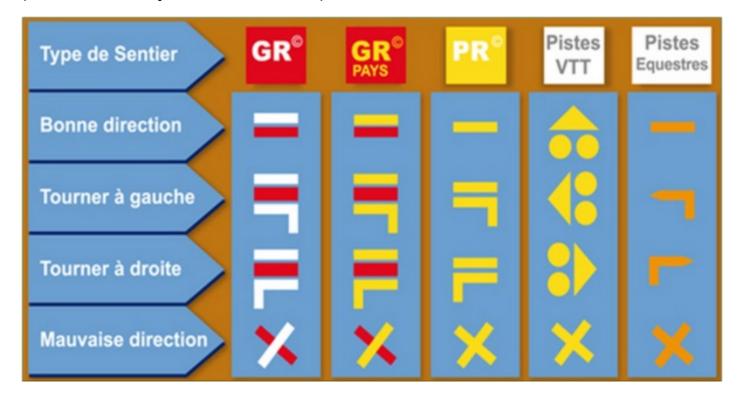
Informations et conseils

Chaque départ de sentier, balisé et entretenu, sera signalé par un panneau de ce type .





Le balisage appliqué pour l'ensemble des sentiers est un balisage labellisé FFR (Fédération Française de Randonnée) :





Exemple de balisage sur le terrain (pédestre, VTT et équestre):



https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/se-divertir/randonnees-et-balades?



 $\underline{\text{https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/se-divertir/randonnees-et-balades?}}$



https://www.agglo-boulonnais.fr/a-votre-service/se-divertir/randonnees-et-balades?



Vous souhaitez signaler un problème sur un sentier?

Devenez "sentinelle" des sentiers pédestres, équestres et VTT du territoire de l'agglomération boulonnaise avec l'outil dédié **SURICATE**.

Cette application téléchargeable sur

iOS (https://apps.apple.com/fr/app/suricate-sports-de-nature/id1077352900)

Androïd (https://play.google.com/store/apps/details?

id=com.suricate&hl=fr&gl=US)

permet de prévenir les services de la CAB d'événements survenus sur les sentiers : problème de mobilier, de balisage, de décharge sauvage, de conflit d'usage...



Sur certains de nos parcours, vous trouverez ce logo ci-contre. Il s'agit alors d'un parcours labellisé « FFR » (Fédération Française de Randonnée)

Afin de profiter au mieux de ces randonnées, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et donner votre avis sur

notre page Facebook (https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais) ou via

<u>le site CIRKWI (https://www.cirkwi.com/fr/recherche?</u>

<u>lat=50.71543&lng=1.59576&zoom=13&types=circuit;&locomotions=2;27;28;24;39;4;3;16;15;26;29;25;38;37;36;7;12;8;30;6;5;35;11;20;31;32;33;34;18;19;13;21;22;23;&categories=6;3;4;8;11;7;10&offset=1)</u>













f (https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)

(https://twitter.com/aggloboulonnais)

(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)

(http://instagram.com/aggloboulonnais)

in (https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-

agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon 62321 Boulogne-sur-Mer Tel: 03 21 10 36 36

> @ nous CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES

> DÉSINSCRIPTION

- > PLAN DU SITE

- MARCHÉS PUBLICS
 ACCESSIBILITÉ
 MENTIONS LÉGALES
 PROTECTION DES DONNÉES
 OFFRES D'EMPLOI
- > GESTION DES COOKIES